

Compte-rendu du conseil d'UFR plénier du 23 juin 2025

Absents représentés : P.Dufourcq, T.Richard, J.P Lassere, O.Martin, N.Rassi,I.passagne

Absents non représentés : E. Badarau, M. Bouillet, A. Chtioui, M.Escoubet, L.Morillon, F.Seurin, V.Arsouze-Fadat, F.Laurent, C.Malchère, P. Naty-Daфин, P.Saint Yrieix, E.Provost, S.Girard
Le quorum étant atteint (25 présents ou représentés sur 38), le doyen ouvre la séance à 16h30.

1 – Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 26 mai 2025

2 – Informations générales

➤ **Actualités juridiques**

Informations juridiques présentées par C. Dumartin.

- [Décret n° 2025-522 du 10 juin 2025 portant modification du décret n° 2021-756 du 12 juin 2021 fixant la liste des appels à projets de recherche et de développement technologique ouvrant droit à une demande de report de départ à la retraite des enseignants-chercheurs ou chercheurs responsables de tels appels à projets](#)
→ Rajout des projets « PIA 3 » et les actions du plan " France 2030 " : possibilité de report jusqu'à la fin du projet (max 5 ans) au-delà de 67 ans.
- [Arrêté du 13 juin 2025 portant modification de l'arrêté du 12 avril 2022 fixant la liste des classes de médicaments pouvant faire l'objet de groupes inscrits au registre des groupes hybrides](#)
→ 9 nouveaux groupes
- [Arrêté du 23 mai 2025 relatif au calendrier de répartition et de versement du solde de la taxe d'apprentissage pour la campagne 2025](#)
→ 1° Du 26 mai au 27 juin 2025 inclus ;
2° Du 14 juillet au 24 octobre 2025 inclus.

Nominations

- Arrêtés du 5 juin 2025 portant nomination au Conseil national de l'Ordre national des pharmaciens et aux conseils centraux
→ nominations d'enseignants-chercheurs dont P. Tchoreloff conseil central B
- 2 Arrêtés du 12 juin 2025 portant nomination au cabinet de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles
→ M. Artus de CORMIS et M. Sébastien DELESCLUSE nommés conseillers santé au cabinet de C. Vautrin
- Arrêté du 27 mai 2025 portant nomination au cabinet du ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins
→ M. Alexander GRIMAUD, directeur adjoint du cabinet du ministre
- Arrêté du 19 juin 2025 portant nomination au cabinet du ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins
→ Mme Sandrine WILLIAUME nommée cheffe de pôle accès aux soins et compétences
- Arrêté du 6 juin 2025 portant cessation de fonctions et nomination au cabinet du ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins
→ Départ de M. Martin TRELCAT, conseiller offre de soins et nomination de Mme Cécile WAQUET conseillère efficience et politique de santé
- Arrêté du 4 juin 2025 portant cessation de fonctions au cabinet du ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins
→ Départ de M. Evan MALCZYK, conseiller sécurité sanitaire
- Décret du 4 juin 2025 portant nomination du recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Nouvelle-Aquitaine - M. ROUX (Emmanuel)

➤ Avenant convention constitutive CHU

Le présent avenant vise à prolonger la convention constitutive signée entre les Parties le 15 décembre 2015.

ARTICLE 1. MODIFICATION DE LA DURÉE DE LA CONVENTION CADRE

L'article 29 de la convention constitutive prévoit que la convention prendra fin au 31 décembre 2020.

L'avenant n°6 prévoit qu'elle est valide jusqu'au 31 mai 2025.

Le présent avenant vise à proroger sa validité jusqu'au 31 décembre 2025.

ARTICLE 2 – ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'AVENANT N°7

Le présent avenant n°7 à la convention constitutive entre en vigueur au 1^{er} juin 2025.

ARTICLE 3 – DISPOSITIONS FINALES

Les autres articles de la convention constitutive restent inchangés.

➤ SofraSimS

Le congrès annuel de la Société française de simulation en santé aura lieu à Bordeaux, sur le site Carreire du 31/03/2026 au 03/04/2026 dans le bât 4, les amphithéâtres et le hall de l'amphithéâtre 3.

Les représentants en pharmacie sont : V.Michel, I.Berque-Bestel, M.Aulois-Griot, I.Baudrimont, et N.Sevenet.

Le responsable local est J.B Corcuff.

400 personnes environ sont habituellement attendues sur 3 jours, les partenaires techniques importants ont un stand d'exposant au sein du congrès.

L'organisation est portée par le comité local d'organisation avec le soutien du comité d'organisation de la Sofrasim. (Listes antérieures, inscriptions, paiements, appli navigation...)

La thématique scientifique s'articule autour de sessions plénières, d'ateliers et de présentations statiques par les industriels, avec une place notable à consacrer au paramédical.

Une soixantaine de posters sont en général prévus pour la communication avec peut-être des présentations orales et des démos.

L'objectif de la première réunion d'organisation est de déterminer la thématique pour la communication au congrès de Toulouse, de générer des idées préliminaires sur les GT, ateliers, séances plénières et sessions pratiques ainsi que de planifier la fréquence des réunions des GT et du comité scientifique.

3 _ Aspects pédagogiques

➤ Commission pédagogique :

- M3C Deust Licence Master

Master

Objet : Mention de Master SMPS Science du médicament et des produits de santé

Modalité du contrôle des compétences et des connaissances Année 2025-2026

(Détail des modalités en annexe p.6-10)

Structure de la Mention pour la rentrée 2025-2026

Parcours M1 IPPS : changement des compensations

Parcours M1 ICBM : ouverture à la rentrée

Parcours M2 AC2QMAPS : changement de nom

Parcours M2 DACQ

Parcours M2 SJEMPS : réorganisation UEs

Deust et Licence

Objet : Organisation des formations portées par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques

(Détail des formations en annexe p.11-15)

Deust :

PTP : Préparateurs/Techniciens en pharmacie

PCQPS : Production, contrôle et qualité des produits de santé

Licence :

Pro DPMQP : Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation – maîtrise des process de fabrication

Pro IND : Métiers de la qualité – parcours industries de santé

Pro LBM : Métiers de la qualité – parcours LBM et établissements de santé

TecSan : Technologie pour la Santé

Pro IDECOV : Innovation durable en cosmétique verte

- M3C Pharmacie

Objet : Modification de l'organisation de la formation et des livrets

(Détail des modifications en annexe p.16)

M3C DFGSP

M3C DFASP

➤ Date envoi bilan mi-parcours

La date de l'envoi du bilan mi-parcours est fixée au 17 juillet 2025 après concertation avec les directrices et directeurs de collège et instituts de formation dans le cadre du comité de direction formation.

➤ Scolarité : aménagement 5A et 6A

Objet : Aménagement 2025-2026 des 5^{ème} et 6^{ème} années des cursus suivants :

(Détail des aménagements et calendrier en annexe p.17-18)

UE obligatoires Communes 5^{ème} année

Service Sanitaire 5^{ème} année

5^{ème} année OFFICINE

5^{ème} année INDUSTRIE

5^{ème} année Pharmacie Hospitalière/Biologie Médicale

6^{ème} année OFFICINE

6^{ème} année INDUSTRIE

Calendrier des vacances universitaires 2024-2025

➤ CR réunion CEPH

Objet : Compte-rendu de la Commission Enseignements Pharmaceutiques Hospitaliers pour l'année 2024-2025 par le PR D. Breilh.

(Détail du CR et des participants en annexe p.19-25)

La réunion a eu lieu le 28 mai 2025 en visio à 17h.

Programme de la réunion :

Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour
Bilan des stages hospitaliers
Perspectives pour l'année universitaire à venir
Amélioration de l'interprofessionnalité et du lien ville-hôpital
Questions diverses
Clôture de la séance

Thématiques abordées :

Effectif des promotions d'étudiants de 5^{ème} année
Mobilités 4^{ème} stage filière officine et préparation internat (année 2022-2023)
Mobilités 4^{ème} stage filière officine et préparation internat (année 2023-2024)
Mobilités 4^{ème} stage filière officine et préparation internat (année 2023-2024)
Mobilités 4^{ème} stage filière officine et préparation internat (nouvelle promotion)
Etudiants de la filière industrie et stages hospitaliers
Evaluations des stages hospitaliers de 5^{ème} année
Stage hospitaliers application EC (3^{ème} et 4^{ème} année)
- Evaluation des stages hospitaliers – applications au EC
Organisation promotion 2025-2026 des stages hospitaliers - 1er choix

Liste des points à voter en annexe par la CEPH

- Application Explora' Thèse

Lien http vers l'application :

<https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiOWEyNDY5OTEtZjk2ZS00NTcyLTk2N2UtZTgwNmIzMTEzMzJhIiwidCI6IjRlNzE0NTBjLTNmZjltNDk0Yi05NDc3LWZjMTUwMWVm>

L'application permet de naviguer selon différents critères de recherche et de résultats demandés dans une base de données de thèses. Elle permet également l'extraction de données croisées en compulsant le contenu de différentes thèses aboutissant à des statistiques de moyenne, médiane, évolution et classement variés. (Évolution des filières dans le temps, âge de soutenance, top 10 de direction de thèse, récurrence de mots clés, contribution par université etc...)

Liste des différentes entrées de l'application :

Synthèse globale
Statistiques
Tendances
Documentation

Présentation de l'interface de l'application via les captures d'écran en annexe p.26-27.

- Bilan mobilité Deust PTP Réunion
- Analyse nationale résultats concours de l'internat

4 _ Aspects Budgétaires

- Vote achat cartes cadeaux Cérémonie Galien : vote de confiance. Le nombre de cartes cadeaux sera présenté au conseil d'UFR du 21 juillet.

5 _ Aspects ressources humaines

➤ Résultats classements ATER (vote)

86 / Pharmacognosie Chimie verte : 12 candidats 6 classés

- 1 OUATTARA Nangouban
- 2 SAOUDI Mohamed Marouane
- 3 KAGHO Donald Ulriq
- 4 IDOUDI Sourour
- 5 MERSNI Marwa
- 6 MIHRI Rania

86-87 / Biochimie et Toxicologie : 9 candidats 6 classés

- 1 CASTEL Rebecca
- 2 GALLIZZI Adrienne Astrid
- 3 BOUJEZZA Imen
- 4 ABDELWAHED Mayssa
- 5 MERSNI Marwa
- 6 IDOUDI Sourour

6 _ Point étudiant.es

En l'absence de questions, le Doyen clôture la séance.

Pr Nicolas SEVENET

Doyen



Annexes

P. 6-10.....M3C Master

P. 11-15.... M3C Licence et DEUST

P 16.....M3C Pharmacie

P.17-18..... Sclolarité : Aménagement 5A et 6A

P.19-25... CR CEPH

P.26-27... Application Explora'thèse

Commission pédagogique: M3C Master

Mention de Master SMPS

Sciences du médicament et des produits de santé

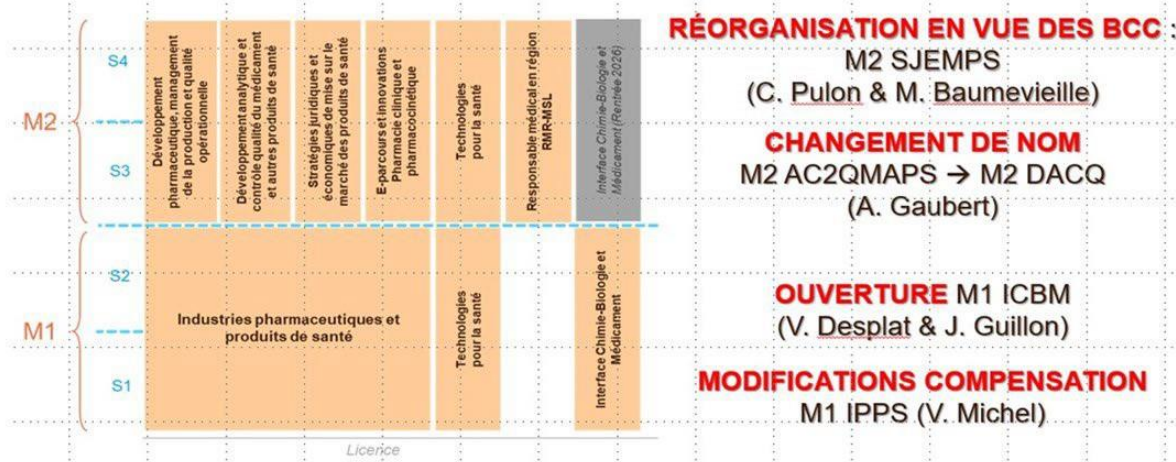


Modalités du contrôle des compétences et des connaissances

Année 2025-2026



Structure de la Mention pour la rentrée 2025-2026



Parcours M1 IPPS : changement des compensations

2023-2024 : UEs se valident indépendamment

critique des étudiants du M1 IPPS / étudiants de Pharmacie qui ont des compensations possible entre UEs (si pas de note élim)

2024-2025 : Mise en place des compensations entre UEs (si pas de note élim)

→ Gros souci au 1^{er} sem car notes des UEs ne peuvent être publiées avant de les avoir toutes : UE IND-6 à cheval sur 1^{er} et 2^e sem → notes du 1^{er} sem 1^{ère} session données seulement officiellement en avril après les dates de 2^e session !!!

2025-2026 : → proposition de repasser aux UEs qui se valident indépendamment

Parcours M1 ICBM : ouverture à la rentrée

→ Vote et adoption en CUFR /CCOLL / CFVU en octobre 2024

MASTER 1^{ÈRE} ANNÉE – TRONC COMMUN ICBM INTERFACE CHIMIE-BIOLOGIE ET MEDICAMENT

DESSCRIPTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Ce parcours est organisé en BCC

	Type d' UE	Credits ECTS	Coefficient	CM	ED	TP	Total formation	Travail personnel	Stage (vol. rémun.)	TOTAL
BCC 1 : Bases chimiques du médicament (15 ECTS)										
UE 1 : Le Médicament	OB	6	2	60	12	12	84	16		150
UE 2 : Bases chimiques et analytiques du médicament	OB	6	1	30	9	6	45	30		75
UE 3 : Drug Design	OB	3	1	15	9	6	30	44		74
BCC 2 : Bases biologiques du médicament (12 ECTS)										
UE 4 : Pharmacologie des grandes fonctions	OB	6	2	24	32		56	54		150
UE 5 : Biologie spécialisée	OB	6	1	31	7	9	47	58		97
BCC 3 : Recherche & Développement (12 ECTS)										
UE 6 : Recherche, développement										

Dénomination des UE	Coeff. dans BCC	Coeff. du BCC	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session		Note minimale requise	Compensation	
			Modalités	Durée	Modalités	Durée			
BCC 1 : Bases chimiques du médicament (15 ECTS)									
UE1 : Le Médicament									
Module 1 : Enseignements	1,33	2	Ecrit	2h	Ecrit et/ou oral	7,5/20	compensables		
Module 2 : Contrôle continu	0,67		Contrôle continu		Ecrit et/ou oral	7,5/20			
UE2 : Bases chimiques et analytiques du médicament									
Module 1 : Enseignements	0,67	1	Ecrit	2h	Ecrit et/ou oral	7,5/20			
Module 2 : Contrôle continu	0,33		Contrôle continu		Ecrit et/ou oral	7,5/20			
UE3 : Drug Design									
Module 1 : Enseignements	0,67	1	Ecrit	2h	Ecrit et/ou oral	7,5/20			
Module 2 : Contrôle continu	0,33		Contrôle continu		Ecrit et/ou oral	7,5/20			
BCC 2 : Bases biologiques du médicament (12 ECTS)									
UE 4 : Pharmacologie des grandes fonctions									
Module 1 : Enseignements	1,33	2	Ecrit	2h	Ecrit et/ou oral	7,5/20			
Module 2 : Contrôle continu	0,33		Contrôle continu		Ecrit et/ou oral	7,5/20			
BCC 3 : Recherche & Développement (12 ECTS)									
Module 1 : Enseignements	1,33	2	Ecrit	2h	Ecrit et/ou oral	7,5/20			
Module 2 : Contrôle continu	0,33		Contrôle continu		Ecrit et/ou oral	7,5/20			



Parcours M2 AC2QMAPS : changement de nom

Volonté de :

- donner une nouvelle visibilité au master
- se recentrer sur le contrôle qualité + différenciation des autres M2 de CQ en France

M2 DACQ "Développement Analytique et Contrôle Qualité du médicament et autres produits de santé"

- Présentation et vote en CFVU en octobre 2024
- Nom effectif du parcours pour la rentrée 2025-2026

MASTER 2^{ÈME} ANNÉE – PARCOURS DACQ
DÉVELOPPEMENT ANALYTIQUE ET CONTRÔLE QUALITÉ DU MÉDICAMENT
ET AUTRES PRODUITS DE SANTÉ





Parcours M2 DACQ :

Modification de la validation des BCC1 à 3 :

→ UE n'étant pas compensables

→ Suppression d'une option non valable du fait de la non compensation des UE

Lorsque la validation du BCC1 n'est pas obtenue :

→ Si l'étudiant a une moyenne générale $\geq 10/20$ sur l'ensemble des UE affectées de leur coefficient au sein du BCC1, il ne se représente en 2nde session qu'aux épreuves des modules d'UE pour lesquels il a obtenu une note $< 7,5/20$.

→ Si l'étudiant n'a pas obtenu une moyenne générale $\geq 10/20$, il se représente en 2nde session aux épreuves pour chaque UE non validée des modules pour lesquels il n'a pas obtenu une note individuelle $\geq 10/20$.



Parcours M2 SJEMPS : réorganisation UEs



Parcours PRO et ALT : SEMESTRE 3 : 43 UE obligatoires + 1 Optionnelle obligatoire (30 ECTS)									
UE 1 : SMM. Stratégies de mise sur le marché du médicament (Rég. Dr. M. BAUNREYER)	OB	7	5	20	45 + 35 TA	96	97	-	193
UE 2 : SEP-MA. Stratégies économiques et politiques du médicament - Market Access (Rég. Dr. M. BAUNREYER)	OB	7	5	25	42 + 3 TA	99	94	-	193
UE 3 : SPMA. Stratégies de promotion du médicament et des autres produits de santé (Rég. Dr. C. PULON)	OB	7	5	20	45 + 35 TA	96	97	-	193
UE 4 : ANG. Anglais appliqué à la mise sur le marché des produits de santé (Rég. Dr. M. BAUNREYER)	OB	2	5	-	32 + 16 TA	48	48	-	48
UE 5 : COMA. Communication et Management (Rég. Dr. C. PULON)	OP	9	5	20	94 + 16 TA	156	95	-	251
UE 6 : COMA. Communication et Management (Rég. Dr. C. PULON)	OP	2	4	20	54 + 28 TA	110	88	-	198
TOTAL Semestre 3		30	20	94	217 + 136 TA	447	383	-	830
Parcours RECH : SEMESTRE 3 : 43 UE obligatoires + 1 Optionnelle obligatoire (30 ECTS)									
UE 5 : MRJ. Méthodologie de recherche juridique	OP	2	5	-	50 + 16 TA	66	428	-	494
UE 6 : MRJ. Méthodologie de recherche juridique	OP	2	5	-	50 + 16 TA	66	428	-	494
TOTAL Semestre 3		30	20	65	223 + 108 TA	296	423	-	819

PARCOURS ALT / PRO :

S3 : UEs 1/2/3 obligatoires
+ UE4 optionnelle obligatoire
(anglais dans UE4)
S4 : UE 6 (stage ou alternance)

PARCOURS RECH :

S3 : UEs 1/2/3 obligatoires
+ UE5 optionnelle obligatoire
(anglais dans UE5)
S4 : UE 6 (stage)

Parcours PRO et ALT : SEMESTRE 4 : 1 UE obligatoire (30 ECTS)									
UE 6 : MISEN. Missions en entreprise : Apprentissage ou stage professionnel Avec UE 5 (parcours PRO et ALT)	OB	30	20	-	3	3	959	953	-
TOTAL De l'année		60	40	94	220 + 136 TA	492	383	-	1683
Parcours RECH : SEMESTRE 4 : 1 UE obligatoire (30 ECTS)									
UE 6 : MISEN. Stage élargi « recherche » Avec UE 5 (parcours Rech)	OB	30	20	-	3	3	959	953	-
TOTAL De l'année		60	40	65	220 + 108 TA	399	423	-	1672

UE OPTIONNELLE – SEMESTRE 3		Coeff. Dans UE	Coeff. Dans S3	1 ^{re} session		2 ^{de} session		Note minimale requise	
Par Module				Modalités	Durée	Modalités	Durée	Module	UE
UE 4 : COMA. Communication et management									
Module 1. Information & Communication	2			Contrôle casus Oral				15/40	Somme : 158/198
Module 2. Développement personnel	1							7,5/20	
Module 3. Management et leadership	1		5					7,5/20	
Module 4. Anglais appliqué	1							7,5/20	
UE 5 : MRJ. Méthodologie de recherche juridique									
Module 1. Mémoire	1			Mémoire et soutenance				40/80	Note : 85/110
Module 2. Anglais appliqué	1		5					7,5/20	





Parcours M2 SJEMPS : réorganisation UEs

Formation initiale (parcours PRO ou RECH) / alternance

5 UEs obligatoires + 1 optionnelle obligatoire :

→ 4 UEs + UE Communication et Management + Alternance

→ 4 UEs + UE Communication et Management + Stage PRO

→ 4 UEs + UE Méthodologie recherche juridique + Stage RECH

1 des 4 UEs obligatoires = Anglais appliqué

→ fusion avec l'UE Communication et management pour faire un bloc commun communication (français/anglais) / management

Ne change rien en termes d'organisation générale et du nombre d'heures



Parcours M2 SJEMPS : réorganisation UEs



Parcours PRO et ALT : SEMESTRE 3 : 4,3 UE obligatoires + 1 Optionnelle obligatoire (30 ECTS)									
UE 1 : SMM. Stratégies de mise sur le marché du médicament (Cogn. Dr. M. BAUMEYRIELLE)	OB	7	5	20	45 + 31 TA	96	97	-	193
UE 2 : SEP. MA. Stratégies économiques et politiques du médicament - Market Access (Cogn. Dr. M. BAUMEYRIELLE)	OB	7	3	25	49 + 31 TA	99	94	-	193
UE 3 : SPMA. Stratégies de promotion du médicament et des autres produits de santé (Cogn. Dr. C. PULCINI)	OB	7	5	20	45 + 31 TA	96	97	-	193
UE 4 : ANG. Anglais appliqué à la mise sur le marché des produits de santé (Cogn. Dr. M. BAUMEYRIELLE)	OB	2	4	-	28 + 15 TA	46	36	-	82
UE 5 : COMA. Communication et Management (Cogn. Dr. C. PULCINI)	OP	9	6	29	84 + 15 TA	156	95	-	251
UE 6 : MRJ. Méthodologie de recherche juridique (Cogn. Dr. C. PULCINI)	OP	2	4	29	59 + 28 TA	115	96	-	211
TOTAL Semestre 3	Pour parcours PRO et ALT	-	30	20	94	217 + 136 TA	447	383	830
Parcours RECH : SEMESTRE 3 : 4,3 UE obligatoires + 1 Optionnelle obligatoire (30 ECTS)									
UE 4 : ANG. Anglais appliqué à la mise sur le marché des produits de santé (Cogn. Dr. M. BAUMEYRIELLE)	OB	2	4	-	28 + 15 TA	46	36	-	82
UE 5 : MRJ. Méthodologie de recherche juridique (Cogn. Dr. C. PULCINI)	OP	9	6	29	84 + 15 TA	156	95	-	251
TOTAL Semestre 3	Pour parcours RECH	-	30	20	65	223 + 109 TA	396	423	819

PARCOURS ALT / PRO :
S3 : UEs 1/2/3 obligatoires
+ UE4 optionnelle obligatoire
(anglais dans UE4)
S4 : UE 6 (stage ou alternance)

PARCOURS RECH :
S3 : UEs 1/2/3 obligatoires
+ UE5 optionnelle obligatoire
(anglais dans UE5)
S4 : UE 6 (stage)

Parcours PRO et ALT : SEMESTRE 4 : 1 UE obligatoire (30 ECTS)									
UE 7 : MISEN. Mixité de entreprises - Apprentissage ou stage professionnel (Cogn. Dr. C. PULCINI)	OB	30	20	-	3	-	-	-	350
TOTAL De l'année	Avec UE 5,4 (parcours PRO et ALT)	60	40	94	220 + 136 TA	480	383	-	1683
Parcours RECH : SEMESTRE 4 : 1 UE obligatoire (30 ECTS)									
UE 7 : MISEN. Stage aménagé « recherche » (Cogn. Dr. C. PULCINI)	OB	30	20	-	3	-	-	-	350
TOTAL De l'année	Avec UE 6,5 (parcours RECH)	60	40	65	280 + 188 TA	399	423	-	1672

UE OPTIONNELLE - SEMESTRE 3		Coef. Dans UE	Coef. Dans S3	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session		Note minimale requise	
Par Module				Modalités	Durée	Modalités	Durée	Module	UE
UE 4 : COMA. Communication et management									
Module 1 : Information & Communication		2						15/40	
Module 2 : Développement personnel		5						25/20	
Module 3 : Management et leadership		5						25/20	
Module 4 : Anglais appliqué		5						25/20	
UE 5 : MRJ. Méthodologie de recherche juridique									
Module 1 : Mémoire		4						40/80	
Module 2 : Anglais appliqué		5						25/20	



Commission pédagogique: M3C Deust Licence

→ DEUST PTP

- › **R3.2 et C3.2 : Sciences du médicament (Toxicologie)**
 - Passage en contrôle continu de la session 1 (enseignements repris par l'UB)
- › **A4.1**
- › Rerépartitions CM/TD
 - 48h CM + 0hTD à **44h CM + 4h TD**
 - Aucun impact SGSE car CFA
- › **N4.1 + N4.2**
- › Rerépartitions CM/TD
 - 48h CM + 0hTD à **12h CM + 36h TD**
 - Aucun impact SGSE car CFA
- › **A8.2**
- › Passage du module 1 de 1h30 à **1h15**
- › **N6.1**
- › Rerépartitions CM/TD/TP
 - 90h CM + 0hTD + 0h TP à **0h CM + 54h TD + 36h TP**
 - Aucun impact SGSE car CFA
- › **N6.2**
- › Rerépartitions CM/TD/TP
 - 108h CM + 0hTD+ 0h TP à **0h CM + 72h TD + 36h TP**
 - Aucun impact SGSE car CFA



Commission pédagogique: M3C Deust Licence

→ Formations portées par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques

	DEUST		Licence				
	PTP	PCQPS	Pro DPMQP	Pro IND	Pro LBM	TecSan	Pro IDECOV
M3C	Modification de MC3 + Heures	Modif DEUST2 avec l'intro de l'UE transitions	X	X	X	Passage en BCC de la L3 + Modification M3C pour les UE de chimie orga	Création

- PTP : Préparateurs / Techniciens en pharmacie
- PCQPS : Production, contrôles et qualité des produits de santé
- DPMQP : Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation – maîtrise des process de fabrication
- IND : Métiers de la Qualité _ parcours Industries de santé
- LBM : Métiers de la Qualité _ parcours LBM et établissements de santé
- IDECOV : Innovation Durable en Cosmétique Verte



Commission pédagogique: M3C Deust Licence

→ DEUST Production, contrôles et qualité des produits de santé

- › **UE Introduction aux enjeux des transitions environnementales et sociétales (3ECTS)**
 - Session 1 : contrôle continu + restitution
 - 12h TD + 18h TD en autonomie
- › **UE Comm/Valo 2 (2ECTS)**
 - Session 1 : Réalisation de travaux + contrôle continu
 - Session 2 : Oral +/- réalisation de travaux
 - 18h (30) TD + 8h (21) en autonomie
- › **UE projet tuteuré/contrat d'apprentissage**
 - DEUST1 : 17 (19) à 21 semaines au labo
 - DEUST2 : 10 (13) à 15 semaines au labo
- › **UE ouverture 2 (2 ECTS)**
 - 12h (25h)



Commission pédagogique: M3C Deust Licence

→ DEUST Production, contrôles et qualité des produits de santé

- › **DEUST1**
 - Pas de modifications majeures
- › **DEUST2**
 - UE Communication/valorisation 2 : suppression 12h ED / Passage de 3 à 2 ECTS
 - UE Introduction aux enjeux des transitions environnementales et sociétales (3ECTS)
 - 12h TD en présentiel
 - UE Ouverture : passage de 3 à 2 ECTS
 - UE Informatique : passage de 3 à 2 ECTS (+ cohérent avec les 15h de CM)
- › Actualisation des fiches UE + ajout de la fiche pour l'UE créée sur les transitions



→ Licence TecSan

- › Actualisation des fiches UE au niveau des responsabilités et des intervenants
- › Passage de la L3 en BCC
- › Passage de la formation en apprentissage en + du parcours initial
 - Création de nouvelles UE en conséquent et réorganisation apprentissage / initial
 - Réorganisation du nombre d'ECTS entre les différents BCC
 - UE Spécifiques à la formation initiale : Communication professionnelle, Qualité et environnement industriel, Gestion de projet appliquée, Métiers des industries de santé : tables rondes, Missions industrielles appliquées – Stages et Anglais avec 24h en + à l'espace Langues)
 - UE Spécifique au parcours en apprentissage : Missions industrielles appliquées - Apprentissage, Anglais 24h

› Toutes les modifications ont été contrôlées par Mme Szarzynski



14

→ Licence TecSan

› UE Chimie organique – Chimie inorganique

- Ajout d'un sous-module de contrôle continu

UE: Chimie organique – Chimie inorganique									
Module 1: Enseignements	S	S3	6	Examen terminal	2h	Écrit ou oral	0,5	2	
				Contrôle continu	-	Écrit ou oral	0,3		
				Rapport et soutenance	-	Épreuve pratique et/ou oral	0,2		
Module 2: Travaux pratiques									

› UE Synthèse organique et développement pharmaceutique

- Allongement de la durée d'épreuve + modification des coefficients

UE: Synthèse Organique et Développement Pharmaceutique									
Module 1: Enseignements	S	S4	3	Examen terminal	1h30	Écrit ou oral	0,4 - 0,8	1	
				Contrôle continu	-	*	0,6 - 0,2		

15



→ Licence TecSan

› BCC3

- Passage de 36 ECTS à **30** ECTS
- C'est le BCC3.3 qui passe de 12 ECTS à **6** ECTS par le passage de 2 UE en BCC4.2

BCC3.3: Compétences Transverses et Environnement industriel ~ 12-6 ECTS										
UE: Qualité et environnement industriel										
Module 1 ^{er} Enseignements	Q	S5	3	Examen terminal	1h	Oral	0,67	1		6
				Contrôle continu	-	-	0,33			
UE: Gestion de projet appliquée										
Module 1 ^{er} Enseignements	P	S5	3	Soutenance orale	-	Oral	0,5	1		40-6
UE: Veille scientifique et technologique										
Module 1 ^{er} Enseignements	S	S5	3	Examen terminal	1h30	Écrit ou oral	0,5	1		6
				Contrôle continu	-	-	0,5			
UE: Communication professionnelle										
Module 1 ^{er} Enseignements	S	S5	3	Contrôle continu	-	Oral	0,5	1		6
				Soutenance orale et rapport	-	Écrit ou oral	0,5			
UE: Anglais-Connaissance de l'entreprise										
Module 1 ^{er} Enseignements	S	S5	3	Contrôle continu	-	Écrit ou oral	4	1		6

Compensables

16



CUFR_M3C DEUST/Licence

→ Licence TecSan

› BCC4

- Passage de 21 ECTS à **27** ECTS
- BCC4.3 disparaît / BCC4.2 passe de 3 ECTS à **24** ECTS
- **Modification des conditions de validation des BCC en fonction**

BCC4.2: Compétences Pratiques – Mises en situation professionnelle – 3-24 ECTS											
UE: Gestion de projet									Non Compensable	0	
Module 1 ^{er} Enseignements	P	S5	3	Soutenance orale	0	Oral	0,5	1		10	
				Contrôle continu	0	Oral	0,5				
BCC4.3: Compétences Pratiques – Mises en situation professionnelle – 15 ECTS											
UE: Communication professionnelle									Compensables	0	
Module 1 ^{er} Enseignements	P	S6	3	Contrôle continu	0	Oral	0,5	1		6	
				Soutenance orale et rapport	0	Écrit ou oral	0,5				
UE: Qualité et environnement industriel										0	
Module 1 ^{er} Enseignements	P	S5	3	Examen terminal	1h	Oral	0,67	1		6	
				Contrôle continu	0	0	0,33				
UE: Métiers des industries de santé: tables rondes										0	
Module 1 ^{er} Enseignements	P	S6	3	Contrôle continu	0	Oral	0	1		1	6
UE: Gestion de projet appliquée										0	
Module 1 ^{er} Enseignements	O	S5	3	Rapport	0	Oral	0,5	1		6	
				Soutenance orale et rapport	0	Écrit ou oral	0,5				
UE: Missions industrielles appliquées – Stage									0		
Stage	P	S6	12	Évaluation de stage	0	Pas de 2 nd session	0,5	3	6		
				Rapport	0	Rapport corrigé	0,25				
				Soutenance	0	Oral	0,25				
UE: Missions industrielles appliquées – Apprentissage									Non Compensable	0	
Stage	P	S6	24	Évaluation apprentissage	0	Pas de 2 nd session	0,5	3		10	
				Rapport	0	Rapport corrigé	0,25				
				Soutenance	0	Oral	0,25				

Compensables

Non Compensables

17



Commission pédagogique: M3C Deust Licence

→ **Licence Pro IDECoV** (Innovation Durable en Cosmétique Verte)

- › Ouverture en 2025-2026 suite à la validation en CFVU oct 2024
- › Formation en alternance de 420h pour l'étudiant
- › Organisation sous format de 3 BCC
 - BCC1 : Préparer des ingrédients biosourcés en respectant les enjeux environnementaux (24 ECTS) UE Compensables
 - BCC2 : Appréhender l'industrie cosmétique et sa réglementation (9 ECTS) UE Compensables
 - BCC3 : Construire son projet professionnel dans le contexte des transitions en cours (27 ECTS) 3 UE Compensables + UE apprentissage Non compensable
- › Validation du diplôme si validation des 3 BCC
- › Création des fiches UE en conséquent

18



Commission pédagogique: M3C Deust Licence

→ **Licence Pro IDECoV** (Innovation Durable en Cosmétique Verte) *Sous réserve*

- › Projet Tutoré
 - Passage en BCC3
 - Nombre d'heures d'encadrement : 10h TD par étudiant ou groupe
 - 45h ? À définir
- › Capacité d'accueil
 - 16 étudiants

19



Commission pédagogique:M3C Pharmacie

M3C_DFGSP	M3C_DFASP
PL3.1 : Modification module 2 “ Contrôle continu ” en session 1 / “ Examen pratique et / ou oral ” en session 2 / Suppression de l'examen écrit	PM1-10 : Modification module 2 “ Contrôle continu ” en session 1 / “ Examen pratique et / ou oral ” en session 2 / Suppression de l'examen écrit
	SPEAH : Modification répartition horaire étudiant pour le module 1 10h CM / 8h TD / Travail personnel 6h / Par rapport à avant on passe de 50h SGSE à 32h SGSE (1 seul groupe de TD déclaré)
	UE PRAQ : devient une UE Obligatoire → OFF-19 / Pas de modifications des heures / Recalcul des totaux pour les UE Obligatoires Officine / Modifications des livrets en conséquent, ie les réorientations, « passerelles » ça devient UE OFF-18 ou l'UE OFF-19
	OFF-12 : Module 1 passage d'un écrit de 45 min à 1h
	OFF-18 : Passage de 42h CM à 32h ED

Livret UE_DFGSP	Livret UE_DFASP
	MICR-1 : Actualisation des intervenants
	Formation à la vaccination niveau 1 : Ajout d'un co-responsable
	PRAQ : devient OFF-19

Scolarité : aménagement 5A et 6A

Approbation par le Conseil de l'U.F.R. du

Aménagement 2025-2026 5^è et 6^è Année

UE Obligatoires Communes 5 ^{ème} année			
	Enseignements	Examens Session 1	Examens Session 2
UE PFH : Préparation aux fonctions hospitalières	Du lundi 01 septembre 2025 au vendredi 05 septembre 2025	Lundi 22 septembre 2025 14h-15h (examen tablette)	Lundi 06 octobre 2025 à 14h (examen tablette ou oral en fonction de l'effectif)
UE ACCSH : Accompagnements cas cliniques et stages hospitaliers OFFICINE ET PHBM	Tous les lundis du 05/01/26 au 19/01/26 (à savoir 05/01; 12/01) et les mardis (27/01 et 03/02)	Oraux du 16/03 au 20/03 2026	mai 2026

Service Sanitaire 5 ^{ème} année	
	Période
Action du service sanitaire	6 lundis non consécutifs : 26/01, 02/02, 09/02, 09/03, 16/03 et 30/03

5 ^è année OFFICINE			
	Enseignements	Examens Session 1	Examens Session 2
de l'UE OFF-5 à l'UE OFF-8	à partir du 08 septembre 2025	Du 3 novembre 2025 au 15 janvier 2026 selon l'UE	2 ^{ème} quinzaine de juin jusqu'à mi-juillet 2026
de l'UE OFF-9 à l'UE OFF-12	à partir du 05 janvier 2026	du 15 amars à fin mai 2026	2 ^{ème} quinzaine de juin jusqu'à mi-juillet 2026

5 ^è année INDUSTRIE			
	Enseignements	Examens Session 1	Examens Session 2
UE ACCSH : Accompagnement des cas cliniques et stages hospitaliers (1)			
	Module 1 : Epreuve écrite et orale devant jury (EPOS)	contrôle continu du 30/03 au 03/04 2026	contrôle continu
	Module 2 : Mémoire de stages rédigé sous la forme de stations EPOS	restitution du mémoire le 03 mai 2026	
UE IND-3 : Accès au marché du médicament et des autres produits de santé	à partir du 08 septembre 2025	17 décembre 2025	25 mars 2026
UE IND-4 : Entreprise et commercialisation des produits de santé	à partir du 08 septembre 2025	18 décembre 2025	27 mars 2026
UE IND-5 : Production et optimisation industrielle des produits de santé	à partir du 08 septembre 2025	17 mars 2026	courant avril 2026
UE IND-6 : Anglais spécialisé	à partir du 08 septembre 2025 (Préparation Certification Espace Langue)	Contrôle continu	courant avril 2026

Scolarité : aménagement 5A et 6A

5 ^è année Pharmacie Hospitalière/Biologie Médicale				
		Enseignements	Examens Session 1	Examens Session 2
UE INT-1.2 : Préparation à l'internat 1				
	Module 1 : Concours blanc "Exercices et QCM"	du 8 septembre 2025 au 17 octobre 2025	12 novembre 2025 après-midi	Oral le 15 Janvier 2026 après midi
	Module 2 : contrôle continu		Contrôle continu	Oral le 14 janvier 2026 après midi
UE INT-2.2 : Préparation à l'internat 2				
	Module 1 : Concours blanc "Dossiers biologiques et thérapeutiques"	du 8 septembre 2025 au 17 octobre 2025	10 novembre 2025 après midi	Oral le 15 Janvier 2026 après midi
	Module 2 : contrôle continu		Contrôle continu	Oral le 14 janvier 2026 après midi
UE SPEAH : UE spécialisées activités hospitalières				
	Module 1 : Education thérapeutique-niveau 2	mars-mai 2026	Contrôle continu	Ecrit ou Oral en juin 2026
	Module 2 : Actions	avril-mai 2026	Contrôle continu	Ecrit ou Oral en juin 2026
6 ^è année OFFICINE				
		Enseignements	Examens Session 1	Examens Session 2
de l'UE OFF-13 à l'UE OFF-18		à partir du 15 septembre 2025	Du 09 au 19 décembre 2025	dernière quinzaine de Juin 2026 - 1 ^{ère} quinzaine de juillet 2026
Stage de pratique professionnelle		du 02 janvier au 30 juin 2026	dernière quinzaine de Juin 2026	début juillet 2026

6 ^è année INDUSTRIE				
		Enseignements	Examens Session 1	Examens Session 2
UE PP : Projet professionnel		Dates à définir au cas par cas		
UE STAOPIN : Stage optionnel industrie		Dates à définir au cas par cas		

VACANCES UNIVERSITAIRES 2024-2025	
Toussaint : Samedi 01 Novembre 2025	
Armistice 1918 : Mardi 11 Novembre 2025	
Vacances de Noël : Du Samedi 20 décembre 2025 au Dimanche 04 janvier 2026	
Lundi de Pâques : Lundi 06 Avril 2026	
Vacances de Printemps : Du Samedi 13 avril 2026 au Dimanche 19 avril 2026	
Fête du travail : Vendredi 01 mai 2026	
Victoire 1945 : Vendredi 08 mai 2026	
Ascension : Jeudi 14 mai 2026	

Effectifs des promotions d'étudiants de 5^{ème} année

- 2022-2023 : 118 étudiants (54 IND – 43 OFF – 21 PHBM)
- 2023-2024 : 152 étudiants (76 OFF – 39 IND – 37 PHBM)
- 2024-2025 : 146 étudiants (66 OFF – 43 IND – 37 PHBM)
- 2025-2026 : 85 étudiants (36 OFF – 31 PHBM – 18 IND) actuellement en 4^{ème} année
- 2026-2027 : 94 étudiants 3^{ème} année choix filière non encore défini
- 2027-2028 : 146 étudiants 2^{ème} année

13

Mobilités 4^{ème} stage filières officine et préparation internat (année 2022-2023)

- International (CA) – DROM-COM : 10 étudiants
 - 5 étudiants au Canada
 - 5 étudiants DROM-COM : 3 Ile de la Réunion – 1 Guyane – 1 Nouvelle-Calédonie
 - Modification de statut : FFI pour situation personnelle et notamment rapprochement familial (1 étudiant)
 - Départ en région Nouvelle-Aquitaine : 11 étudiants
 - Etablissements d'accueil : CH côté d'Argent Dax, CH Bayonne, CH Pau
- Soit au total : 21 étudiants (effectif total 118 – 54 = 64/32%)

Mobilités 4^{ème} stage filières officine et préparation internat (année 2023-2024)

- International (CA) – DROM-COM : 10 étudiants
 - 2 étudiants au Canada
 - 8 étudiants DROM-COM : 4 île de la Réunion – 1 Côte d'Ivoire – 2 Martinique – Polynésie 1
 - Modification de statut : FFI pour situation personnelle (6 étudiants)
 - Départ en région Nouvelle-Aquitaine : 16 étudiants
 - Etablissements d'accueil : CH côté d'Argent Dax, CH Bayonne, CH Pau, Hendaye, Mont de Marsan
- Soit au total : 26 étudiants (effectif total 152 – 39 = 113 / 23%)

15

Mobilités 4^{ème} stage filières officine et préparation internat (année 2024-2025)

- International (CA) – DROM-COM : 23 étudiants
 - 3 étudiants au Canada
 - 20 étudiants DROM-COM : 6 île de la Réunion – 2 Guyane – 5 Polynésie – 7 Guadeloupe
 - Modification de statut : FFI (1 étudiant)
 - Départ en région Nouvelle-Aquitaine : 14 étudiants
 - Etablissements d'accueil : CH Bayonne, CH Pau, CH Mont de Marsan (1 FFI)
- Conventions en cours de signatures : envoyées DAM/CHU Bdx
- Soit au total : 37 étudiants (effectif total 146 – 43 = 103 / 36%)

Mobilités 4^{ème} stage filières officine et préparation internat (nouvelle promotion)

- Compte tenu du faible effectif (**67 étudiants**) il a été décidé de **limiter cette année (2025-2026) les mobilités 4^{ème} stage** pour les filières officine et préparation à l'internat.
- Les motivations devront être justifiées et la présence plusieurs externes dans le même service ne sera pas autorisée ceci étant valable pour les DROM-COM mais également pour Nouvelle Aquitaine hors Bordeaux.
- Les étudiants de la nouvelle promotion seront prévenus lors de l'UE PFH de cette décision.

Décision validée à l'unanimité le 28
mai 2025 par le CEPH

7

Etudiants de la filière industrie et stages hospitaliers

- Réalisent un stage hospitalier à la place de leur stage industriel
- Stage hospitalier réalisés en équivalence du stage industriel en rapport avec des projet personnels spécifiques
- **Accord nécessaire de la DAM**
- 5 + 2 étudiants concernés (promotion 2024-2025)
- **Soumis à conventions** entre l'Université et le CHU

- Services concernés sont des services médicotechniques : pharmaco clinique/PUI/CAP...

8

Stages hospitaliers application EC (3^{ème} et 4^{ème} année)

Stages hospitaliers de 10 jours ouvrables : services cliniques

Temps plein sur deux périodes (mai et juin)

Thématiques EC 3^{ème} et 4^{ème} année

Année universitaire	Nombre étudiants	Validation/satisfaction	Remarque
2022-2023	22 étudiants 3 ^{ème} année : 11/14 candidatures acceptées 4 ^{ème} année : 11/12 candidatures acceptées	100% (score A) 85% des étudiants se disent satisfaits ou très satisfaits	Tous les étudiants de 4 ^{ème} année ayant réalisés des stages hospitaliers ont tous été reçus au concours de l'internat en pharmacie (décembre 2023)
2023-2024	29 étudiants 3 ^{ème} année : 11/12 candidatures acceptées 4 ^{ème} année : 18/20 candidatures acceptées	100% (score A) 80% des étudiants se disent satisfaits ou très satisfaits	Tous les étudiants de 4 ^{ème} année ayant réalisés des stages hospitaliers ont tous été reçus au concours de l'internat en pharmacie (décembre 2024)
2024-2025	15 étudiants 3 ^{ème} année : 5/7 candidatures acceptées 4 ^{ème} année : 10/10 candidatures acceptées		En cours de réalisation

11

1

Evaluations des stages hospitaliers application aux EC

EVALUATION DES ACTIVITES DES ETUDIANTS EN STAGES HOSPITALIERS D'APPLICATION AUX EC :

Nom Prénom étudiant :

Service :

COMPETENCES	ACQUIS	PARTIELLEMENT ACQUIS	NON ACQUIS
1. Se familiariser avec l'organisation et le fonctionnement d'un service clinique (grandes lignes)			
2. Identifier l'organisation du circuit des produits de santé en établissement de santé (grandes lignes)			
3. Observer le prise en charge thérapeutique du patient tout au long de son parcours de soins			
4. Identifier les modes de prescriptions en établissement de santé ainsi que les prescriptions de soins			
5. Réaliser une analyse pharmaceutique sur une ordonnance de soins (si possible)			
6. Proposer des interventions pharmaceutiques en lien avec l'analyse pharmaceutique			
7. Valider les interventions pharmaceutiques avec le prescripteur de service responsable de l'ordonnance de soins			
8. Participer à la réalisation des différents actes de pharmacie clinique en lien avec l'équipe soignante a. Conciliation des traitements médicamenteux b. Bilan de médication c. Entretien pharmaceutique d. Séance d'éducation thérapeutique			
9. Identifier les outils permettant d'améliorer la qualité des interventions de pharmacie clinique			
10. Identifier les sources d'informations pertinentes relatives aux stratégies thérapeutiques et évaluer les données disponibles dans une démarche d'aide à la décision en matière de choix et de bon usage des médicaments et des produits de santé			

- Mise en place d'une approche par compétences notamment dans le domaine de la pharmacie clinique via l'interprofessionnalité.

GRILLE EVALUATION DES COMPETENCES INTERPROFESSIONNELLES (CCAS Interprofessional Collaborative Competency Attainment Survey)

Compétence observée	Niveau Atteint	Niveau Intermédiaire	Commentaire
Ecoute des autres professionnels			
Communication claire et adaptée			
Respect des rôles et des compétences			
Capacité à partager une analyse pharmaceutique			
Contribution à la prise en charge globale			

Commentaire :

Note (ajouter votre réponse) :

A

B

C

Nom et prénom du tuteur :

Date :

Signature :

12

Commission Enseignements Pharmaceutiques Hospitaliers - CEPH

Année universitaire 2024-2025
28 mai 2025
Pr Dominique BREILH
Démarage : réunion 17h

université
de BORDEAUX



1

Organisation promotion 2025-2026 : 1^{er} choix

- La liste des terrains de stages proposés ne sera pas modifiée
- La capacité pour tous les terrains de stage sera fixée à 1
- Nous conserverons les listes du 4^{ème} choix de la promotion en cours pour OFF et PHBM et la liste de 2^{ème} choix de la promotion en cours pour IND.
 - 53 postes pour OFF (pour 36 étudiants nouvelle promotion)
 - 32 postes pour PHBM (pour 31 étudiants nouvelle promotion)
 - 36 postes pour IND (pour 18 étudiants nouvelle promotion)
- Nécessité de suspendre des stages pour la nouvelle promotion
- Mise en place d'un GT CEPH pour choisir les terrains de stages ouverts au 1^{er} choix de la nouvelle promotion
- 1^{er} choix : démarrage le 18 juillet 2025 à 16h

2

Rétroplanning : choix des terrains de stages ouverts au premier choix

Étape	Description	Responsable(s)	Date limite
1. Validation de la méthode de sélection	Réunion de cadrage avec la faculté et les coordinateurs hospitaliers	GT CEPH	vendredi 3 juin 2025
2. Envoi du courriel + grille d'autoévaluation	Transmission aux services hospitaliers	Pr D. Breilh	lundi 9 juin 2025
3. Relance intermédiaire	Rappel aux services n'ayant pas répondu	E. Mignard	vendredi 20 juin 2025
4. Clôture des retours des services	Dernière date pour réception des grilles remplies	Tous les services hospitaliers	lundi 23 juin 2025
5. Réunion du comité de sélection	Analyse des grilles, classement, sélection des services ouverts pour le premier choix	GT CEPH	jeudi 26 juin 2025
6. Validation finale par la faculté	Validation de la liste des stages par filière en intégrant les services « suspendus »	Pr D. Breilh	lundi 30 juin 2025
7. Dépôt de la liste définitive	Transmission à la scolarité et au système de gestion des stages	Pr D. Breilh E. Mignard	vendredi 4 juillet 2025

3

Organisation promotion 2025-2026

- Modification durée du stage hospitalier pour les étudiants de la filière industrie
 - 7 mois au lieu de 8 mois à mi-temps
 - 1^{er} stage de 4 mois (1^{er} septembre au 31 décembre 2025) et second stage de 3 mois (1^{er} janvier au 31 mars 2026)

Proposition validée à l'unanimité le 28 mai 2025 par le CEPH

4

5



- Aucun autre point n'a été abordé.
- L'ensemble des modifications et décisions concernant les stages hospitaliers de 5^{ème} année seront validées lors du conseil d'UFR prévu le 23 juin 2025

Fin de la réunion 18h20 – Merci de votre participation

6

- Règle : modification de la durée du stage hospitalier : 7 mois au lieu de 8 à mi-temps; 1^{er} stage de 4 mois; 2nd stage de 3 mois
- Année 2025-2026 : promotion en faible effectif
 - › Liste des terrains de stage non modifiée
 - › Limitation à 1 étudiant/terrain de stage
 - › Privilégier les terrains de stage dont les RTS ont validé les stages sur Diosel
 - › Définition d'une liste des terrains de stage ouverts au 1^{er} choix qui sera transmis à la scolarité.
 - › 4^{ème} stage : les stages Outremer seront réservés aux étudiant.es originaires des îles.
 - › 4^{ème} stage : les autorisations de départ (Canada, Outremer, Aquitaine hors CHU) seront validées par la direction avant transmission au CHU (DAM informée)



Application Explora' Thèse



